

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 453 publiée le 19 août 2014

LA MESSE DE PARTOUT... À CHIHUAHUA AUSSI, DEVANT PLUS DE 200 FIDÈLES !

Désormais, la magnifique cathédrale de Chihuahua au Mexique, la plus belle de l'art baroque colonial de cette région, accueillera chaque mois la célébration de la forme extraordinaire du rite romain.

C'est à l'occasion de la fête de saint Paul et saint Pierre, ce 29 juin 2014, que la messe traditionnelle a fait son retour en la cathédrale Santa Cruz de Chihuahua. Répondant à la demande d'un groupe de fidèles de la ville (dont ses prédécesseurs avait longtemps nié l'existence), le Père Dizán Vázquez Loya - chargé par l'archevêque de Chihuahua de la forme extraordinaire dans l'archidiocèse, et manifestement très heureux de l'être -, a célébré selon le missel de saint Jean XXIII sur l'autel majeur, un splendide autel du XVIII^e siècle, « le plus beau et plus important de la ville » selon ses déclarations à *El Heraldo*, le quotidien local.

C'est donc, par la volonté de l'évêque du lieu, « une lampe posé sur le chandelier pour éclairer toute la maison » : la messe traditionnelle, certes une fois par mois (pour l'instant), mais qu'il fait célébrer dans sa cathédrale et sur l'autel majeur.

Nous vous proposons cette semaine l'un des articles locaux consacrés à cet événement, qui montre à quel point le désir de renouer avec les trésors liturgiques de l'Église est universel.

I - QU'EST-CE QUE LA MESSE TRIDENTINE ?

(Article du quotidien *El Heraldo de Chihuahua*, 26 juin 2014)

C'est le nom que revêt la célébration de la messe dans le rite romain de l'Église catholique selon les prescriptions et les rubriques des éditions successives du Missel romain promulguées de 1570 à 1962. Le qualificatif de tridentin se réfère à ses origines puisque le rite fut finalement codifié et étendu à toute l'Église catholique à l'initiative du concile de Trente. On l'appelle aussi messe de saint Pie V, messe en latin, messe préconciliaire, messe classique ou messe traditionnelle.

Le Père Dizán Vázquez, coordinateur diocésain pour la célébration de ce rite, explique qu'il existe plusieurs rites dans l'Église et que même si le mot « rite » concerne beaucoup de choses, la plus visible d'entre elles est la façon dont se célèbre la messe.

« Le rite traditionnel a constitué la façon de célébrer la messe jusque vers 1970 quand le pape Paul VI - après la réforme du rite par le concile Vatican II, pour le rendre plus accessible aux gens - publia un nouveau missel. »

Aujourd'hui, le rite romain se divise en deux : celui, ordinaire, en usage habituellement, célébré dans la langue locale, où le prêtre et les fidèles se font face ; et celui, traditionnel ou tridentin, appelé désormais « extraordinaire » parce que son usage est licite mais moins fréquent.

Le Père Dizán Vázquez précise que les jeunes catholiques qui connaissent l'existence de ce rite sont très désireux de le voir célébré. C'est un rite qui n'a jamais été aboli mais tomba en désuétude quand le nouveau s'imposa. Parmi les différences entre ces deux rites, il indique que l'actuel peut se célébrer en latin mais aussi dans n'importe quelle langue alors que dans le rite tridentin seules les lectures et le sermon peuvent être en espagnol, le reste étant tout en latin.

« Le prêtre célèbre sur un autel attaché au retable et se trouve, de ce fait, dos au peuple mais, en réalité, il ne lui tourne pas le dos mais regarde dans la même direction que lui. Ensemble, prêtre et fidèles regardent Dieu, adorent Dieu. »

Il a également noté que la messe tridentine, dont le moindre détail est codifié, met davantage en évidence l'aspect sacré de la messe, saint mystère. Tandis que la messe moderne laisse une certaine marge de manœuvre au prêtre, dans le rite traditionnel tous les mouvements sont fixés, décrits, ce qui enlève une certaine spontanéité à la célébration mais augmente en retour l'atmosphère de sainteté.

Les vêtements liturgiques sont très différents. Il y a plus de classes d'ornements dans le rite traditionnel. Les chasubles romaines n'ont pas l'amplitude des chasubles modernes qui arrivent jusqu'aux mains et descendent quasiment jusqu'aux pieds du prêtre. Très décorées et fleuries, elles sont plus courtes et plus

étroites et s'arrêtent aux épaules. Certaines sont très belles.

Enfin, comme caractéristique particulière, mais sans trop insister sur cette exigence, il souligne que la coutume veut que les femmes assistent normalement à la messe la tête couverte d'un voile, d'un foulard ou d'une mantille, en signe de respect, tout comme les hommes se découvrent en entrant.

Image: rs20140819112846_ima453_chihuahua2.jpg

II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) Étonnamment, l'article du *Heraldo* ne fait pas référence au Motu Proprio de Benoît XVI. En revanche, il donne pour ses lecteurs ignorants une fiche de présentation de la messe traditionnelle : « célébration de la messe selon le rite romain de l'Église catholique selon les prescriptions et les rubriques des éditions successives du Missel romain promulguées de 1570 à 1962 » ; qualifications diverses, « rite tridentin », parce que le missel romain a été étendu à toute l'Église catholique à l'initiative du concile de Trente, « messe de saint Pie V », « messe en latin », « messe préconciliaire », etc. ; appellation d'« extraordinaire ».

2) L'article fait saisir certains des éléments fondamentaux qui, d'un pays à l'autre, font le succès de la forme extraordinaire du rite romain :

- son adéquation aux aspirations de la jeunesse : « Le Père Dizán Vázquez précise que les jeunes catholiques qui connaissent l'existence de ce rite sont très désireux de le voir célébré » ;

- sa célébration, de fait dos au peuple mais, en réalité, face au Seigneur : « Ensemble, prêtre et fidèles regardent Dieu, adorent Dieu » ;

- son caractère transcendant : sa codification stricte « enlève une certaine spontanéité à la célébration mais augmente en retour l'atmosphère de sainteté ». Le fait que le moindre détail soit codifié, « met davantage en évidence l'aspect sacré de la messe, saint mystère ».

3) Dans un autre article sur cette célébration, le Père Dizán Vázquez précise que s'il est bon que les fidèles puissent se munir d'un missel bilingue pour suivre facilement la messe, il insiste aussi pour dire que « l'invitation à participer à la Sainte Eucharistie est ouverte à tous les paroissiens afin qu'ils la découvrent et l'apprécient sans qu'il y ait d'opposition entre les deux formes du rite ». Cette précision est importante, capitale même. Juridiquement, la célébration qui se met en place à Chihuahua correspond davantage aux prescriptions du Motu Proprio *Ecclesia Dei* (approbation préalable par l'évêque, célébration seulement mensuelle) qu'à celles du Motu Proprio *Summorum Pontificum* (réponse à la demande de célébration habituelle dans la paroisse, faite par un groupe de fidèles). En fait, dans un pays où la « demande » est infiniment plus faible qu'en France, le cas de Chihuahua montre au contraire le souci de clercs mexicains, en ligne avec les intentions de Benoît XVI, de ne pas cantonner les fidèles *Summorum Pontificum* aux périphéries du diocèse mais de leur offrir la possibilité de cet enrichissement mutuel que désirait le pape, et surtout de créer une « offre », qui va susciter une « demande ».

4) L'universalité de la messe traditionnelle n'est plus à démontrer : après [Hong-Kong](#), [Baguio](#) et [Winnipeg](#), c'est maintenant au tour de Chihuahua de renouer avec la tradition liturgique et spirituelle de l'Église catholique. À quand les cathédrales d'Angoulême, de Mende et de Cambrai ?

5) Et puis n'oublions pas : c'est devant plus de 200 fidèles que la messe extraordinaire fut célébrée à Chihuahua, là où hier encore le curé mettait en doute l'existence de demandeurs...

Image: 20140819112944_ima453_chihuahua1.jpg